



Département
des Landes



Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

DCPu 10-2024

ARRETE

PORANT DECISION DE DECLARER SANS SUITE POUR INFRUCTUOSITE LA CONSULTATION RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UNE PARCELLE AGRICOLE DESTINEE A ACCUEILLIR UN ESPACE TEST AGRICOLE LANDAIS SUR LA COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE - LOT 2 IRRIGATION 2024PAF0216

Le Président du Conseil départemental des Landes

- Vu l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique,
- Vu le dossier soumis à la consultation des entreprises le 12 Juillet 2024 pour les travaux d'aménagement d'une parcelle agricole destinée à accueillir un espace test agricole landais sur la commune de Morcenx-la-Nouvelle,
- Considérant qu'il y a eu 3 offres pour le lot 2, mais que 2 offres ont été déclarées irrégulières car les documents financiers remis ne correspondaient pas aux dernières versions déposées sur la plateforme de dématérialisation, et 1 offre a été déclarée inacceptable car supérieure aux crédits budgétaires alloués à l'opération.
- Sur proposition de Madame la Directrice de la Commande Publique,

D E C I D E

Article 1 : de ne pas donner suite pour infructuosité à la procédure de consultation relative à l'aménagement d'une parcelle agricole destinée à accueillir un espace test agricole landais sur la commune de Morcenx-la-Nouvelle – Lot n°2 : Irrigation primaire, qui prévoyait une date de remise d'offre le 07 Août 2024

Article 2 : ces prestations feront l'objet d'une nouvelle consultation selon les articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique,

Article 3 : le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité.
Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Mont-de-Marsan,

Signé par : Xavier FORTINON
Date : 03/10/2024
Qualité : Président du Conseil départemental des Landes

Hôtel du Département
23 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41
Mél. : marchespublics@landes.fr

landes.fr